



CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 3 octobre 2022 à 20h00
Mairie - Salle du Conseil

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de séance du 12 septembre 2022

Finances – Administration Générale – Personnel :
Communauté de Communes (Rapport d'activités 2021)

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées :

Aménagement – Urbanisme – Environnement :

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil de septembre)

Lotissement des Chaumes (Point sur les réservations)

Salle polyvalente (Comptes-rendus divers rendez-vous depuis septembre)

Propriété HERBRETEAU (Acquisition parcelles ZX 110-111-112 & AB 297-298-536)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture :

Communication – Associations – Sports – Loisirs :

Voirie et chemins ruraux :

Questions diverses :

Compte-rendu des commissions intercommunales

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Calendrier des réunions

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre

Le Conseil municipal de la Commune de ST ANDRE-GOULE-D'OIE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2022

Présents : DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, JOSSET Nicole, COLONNIER Richard, VINET Laurent, METAYER Stéphane, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, RAGON Claudine, BREMAND Géraldine, ALLIN Nicolas, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, LAGET Steven, ARRIVE Benjamin

Absente excusée : Christina BOUDAUD avec pouvoir à Jacky DALLET

Madame Natacha FONTENY est désignée secrétaire de séance.

Membres en exercice	Présents	Votants	Quorum
19	18	19	10

Approbation du procès-verbal de séance du 12 septembre 2022 : Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2022 à l'unanimité des membres présents.

Finances – Administration Générale – Personnel

Rapport d'activités 2021 – Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – les Essarts : Le rapport sera présenté au conseil municipal du 17 octobre 2022

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Aménagement – Urbanisme – Environnement :

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la séance du 12 septembre 2022.

Salle polyvalente (Comptes-rendus divers rendez-vous depuis septembre) : Rappel des éléments évoqués lors du conseil septembre :

Le projet sur le site actuel au niveau de la zone sportive est estimé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage à 2 529 106 € HT et comprend l'implantation de la salle (études, honoraires, travaux, équipements et VRD sous emprise salle), la voirie d'accès, les branchements, le déplacement des réseaux (y compris l'éclairage), le parking, le déplacement du terrain d'entraînement. Compte-tenu de l'emprise de la salle sur la zone sportive, il n'est pas possible d'y implanter le city stade.

Evolution depuis le conseil de juillet : A la demande de rencontre de la famille HERBRETEAU pour discuter du devenir de leur propriété (terrains et élevages situés rue de la Madone) :

- Souhait du propriétaire à l'époque de démanteler les élevages.
- Les 7 500 m² concernés sont en zone constructible.
- Après quelques années, la tâche s'avère conséquente. Les chiffrages demandés par le propriétaire auprès d'entreprises spécialisées pour la déconstruction et le désamiantage des bâtiments d'élevage s'élèveraient à 230 000 € HT.
- Difficile pour le propriétaire de lancer ce type de travaux (investissement financier trop élevé), auquel il faut rajouter les travaux d'aménagement pour créer un lotissement.
- Décision prise de se rapprocher de la collectivité pour voir si elle serait intéressée par l'achat de ces terrains.
- Après discussions la proposition retenue serait de 48 000 €.

Au vu de ces éléments, une étude a été faite par l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le déplacement de la salle sur ce site, qui permettrait de résoudre le problème de friche et éviterait le déplacement du terrain d'entraînement et de ses infrastructures.

A noter :

- que la collectivité s'est assurée auprès des financeurs (Etat, Département) de pouvoir transférer les dossiers de financement.
- qu'une rencontre est programmée avec l'équipe de maîtrise d'œuvre le 22 septembre prochain.

Son estimation de 2 501 129 € HT comprend l'implantation de la salle (études, honoraires, travaux, équipements, VRD sous emprise salle), la voirie d'accès, les branchements, le parking, l'achat des terrains HERBRETEAU, la démolition et le désamiantage des 4 bâtiments d'élevage.

Dans cette configuration il est de nouveau possible d'implanter le city stade sur la zone sportive.

Compte-rendu de la rencontre avec la maîtrise d'œuvre du 22 septembre 2022 : Phase APS sans changement de programme. Après visite sur le terrain, la configuration laisse de la marge avec moins de contraintes.

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Election du C MJ : 14 octobre à 14 heures

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Présentation de la vidéo :

Voirie et chemins ruraux

Aménagement chemin sécurisé VC 7 - Secteur Bourolière : 4 octobre, début des travaux SOFULTRAP

Mise en eau de la nouvelle station d'épuration : 4 octobre

Rappel réunion de commission : 13 octobre à 20 heures

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales :

Environnement – déchets – développement durable	Restitution par R.COLONNIER
Bibliothèque-culture	Restitution par C.RAGON
Finances	Restitution par J.DALLET/C.SOULARD

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Calendriers des réunions du conseil municipal 2022 :

17 octobre 2022 à 20 H

7 novembre 2022 à 20 H

12 décembre 2022 à 20 H

Levée de la séance : 21h20 mn

Le Maire :
Jacky DALLET



La Secrétaire de Séance :
Natacha FONTENY

